

LANDES

Relogement : un dispositif d'aide aux sinistrés

🕒 3 min ▪ Mathieu Cazabat, montdemarsan@sudouest.fr



Alors que 198 habitations ont été détruites à Biscarrosse par l'incendie du 23juillet, le défi pour de nombreuses familles est désormais de retrouver un toit sur la durée, alors que la reconstruction pourrait prendre plusieurs années

Incendie dans les Landes

Installées à l'espace Saint-Exupéry, les équipes de Soliha et de l'Adil (1), en lien avec le Conseil départemental des Landes, la Ville de Biscarrosse et la Communauté de communes des Grands Lacs reçoivent les habitants touchés par l'incendie du 23juillet 2026.

Leur mission est de recenser les besoins, faire le point sur chaque situation et trouver une solution de logement adaptée. Tout cela dans le cadre d'une Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (Mous) mise en place par l'État, un dispositif chargé d'accompagner les sinistrés dans leur relogement.

«Nous les recontactons tous, afin de savoir où ils en sont et quels sont leurs besoins», explique Émelyne, responsable du service accompagnement des personnes chez Soliha. Mardi 4août, 97 ménages avaient déjà été contactés. Parmi eux, une trentaine recherche activement une solution de relogement.

Le souci de la durée

Les situations sont très diverses. Certaines familles disposent d'un hébergement provisoire qui prendra bientôt fin. D'autres cherchent un logement pour plusieurs mois, voire années, le temps que leur maison soit reconstruite. «Notre travail consiste à faire correspondre les besoins de chacun avec les logements disponibles», résume Charlène, conseillère en économie sociale et familiale à l'Adil.

Pour cela, les professionnels s'appuient sur les nombreuses propositions recueillies par la Ville de Biscarrosse: maisons mises à disposition par des bailleurs, logements de particuliers ou proposé par des communes voisines.

La principale difficulté reste toutefois la durée des solutions proposées. Beaucoup de logements ne sont disponibles que jusqu'au printemps ou au début de l'été 2027, avant la reprise des locations saisonnières. «Or les reconstructions prendront souvent un ou deux ans. Pour les familles, cela signifie parfois devoir déménager une seconde fois quelques mois plus tard», confie Charlène.

«Tant qu'il y aura des besoins»

Les équipes tentent donc de trouver les solutions les plus adaptées. Certaines familles souhaitent uniquement rester jusqu'à la fin de l'année scolaire, tandis

que d'autres recherchent un logement pérenne à Biscarrosse, où leurs enfants sont scolarisés, où elles travaillent et où se trouve toute leur vie.

Malgré ces difficultés, les intervenantes saluent un important élan de solidarité: «Des particuliers proposent des maisons, mais aussi parfois simplement une chambre, gratuitement. Même si cela ne répond pas toujours aux besoins des familles, ce sont des gestes qui permettent de faire face à l'urgence.»

Financée par l'État pour une première période de cinq mois, la mission pourra être prolongée si nécessaire. L'objectif est d'accompagner les sinistrés dans la durée, jusqu'à ce qu'une solution stable puisse être trouvée. «Aujourd'hui, nous répondons à l'urgence, mais notre travail est aussi d'anticiper les mois à venir. Nous serons présentes tant qu'il y aura des besoins», conclut Émelyne.

(1) Agence départementale d'information sur le logement.

Préventraide

En parallèle, les sinistrés peuvent s'appuyer sur Préventraide, une plate-forme nationale d'entraide citoyenne portée par l'association Prévention MAIF. Elle met en relation les personnes ayant besoin d'aide avec des citoyens volontaires. Hébergement, transport, garde d'animaux, courses ou encore aide matérielle: plus de 5200 propositions d'aide ont déjà été enregistrées, dont environ 2200 offres d'hébergement.